

de Storck. Le médicament qu'il employait comme diurétique était l'oxymel colchique : on l'administre dans une tisane diurétique à la dose de 15 grammes qu'on peut porter jusqu'à 60 grammes. Il est important, pour avoir un médicament actif, que les bulbes soient employés frais et recueillis au mois d'août. On emploie aussi l'oxymel colchique pour provoquer l'expectoration dans le catarrhe muqueux chronique.

C'est Alexandre de Tralles qui préconisa le premier l'hermodacte contre la goutte. Paul d'Égine (1) a apprécié avec une grande sagesse l'utilité de l'hermodacte.

« Il est, dit-il, des médecins qui, dans les attaques de toute maladie articulaire, ont recours à l'hermodacte, à titre d'agent purgatif; mais il y a lieu de remarquer que l'hermodacte agit sur l'estomac d'une manière fâcheuse, produisant des nausées et de l'anorexie; c'est pourquoi il convient de l'employer seulement chez les gens très-pressés de se guérir. Cette substance possède, en effet, la propriété de faire disparaître très-rapidement, dans l'espace de deux ou trois jours au plus, la fluxion articulaire; si bien que les malades se trouvent bientôt à même de reprendre leurs occupations. »

Pour le colchique, je dirai c'est le modificateur le plus employé pour combattre les accès de goutte. Voici en quels termes j'ai résumé depuis longtemps mon opinion sur sa valeur thérapeutique :

« Le colchique est plus dangereux qu'utile pour combattre le rhumatisme articulaire aigu. *Ce remède me parait beaucoup plus avantageux dans le traitement de la goutte, mais il doit être administré avec beaucoup de prudence.* Bien des gouteux ont été empoisonnés par des préparations de colchique, parce que les propriétés toxiques du colchique, comme celles de la digitale, se révèlent à l'improviste. »

Des exemples d'empoisonnement par le colchique ont été relatés par Orfila (*Toxicologie*) Christison; je renvoie à l'observation que j'ai publiée dans un de nos *Annuaire*s (2).

Toutes les parties de la plante sont actives; on a employé les bulbes, les semences et les fleurs. Je vais me borner à citer, sur les effets du colchique dans la goutte, les principales autorités en clinique.

M. Holland « assure que les effets du colchique sont des plus remarquables et des plus décisifs, alors même qu'il s'agit des manifestations chroniques de la diathèse gouteuse, par exemple dans les cas d'ophtalmie et de bronchite gouteuse, enfin dans certaines formes de céphalalgie liées au même état diathésique. »

Suivant Gardner, « l'administration du colchique dans la goutte ne produit jamais autant de soulagement que lorsque le médicament agit doucement, silencieusement et sans déterminer aucune action purgative.

(1) *Pauli Aegini*, Opera, lib. III, p. 426. Lugduni.

(2) BOUCHARDAT, *Annuaire thérap.* 1853, p. 145.

Ce qu'on a dit de l'action diurétique du colchique et de son influence sur l'excrétion de l'acide urique est-il exact? Voici ce que répond Garrod, avec grande autorité (1) :

1° Rien ne démontre qu'un des effets du colchique sur l'économie soit de provoquer une élimination plus considérable de l'acide urique; lorsque l'action du médicament est longtemps prolongée, elle semble même produire tout le contraire.

2° Nous ne pouvons affirmer que le colchique ait quelque influence sur l'excrétion, soit de l'urée, soit des autres principes solides de l'urine.

3° Le colchique n'agit pas toujours comme diurétique; au contraire, il diminue souvent la quantité des urines, principalement lorsque son action sur le tube digestif est très-prononcée. »

Voici l'opinion de Waston sur le colchique : « Ce médicament » calme d'une manière presque magique les douleurs de la goutte; » c'est là un fait incontestable; en quoi consiste en pareil cas son » action sur l'organisme, c'est ce qu'il est plus difficile de décider. » On sait qu'il peut déterminer des nausées, de la diarrhée et de la » prostration; mais ses effets curatifs ne sont nullement subordon- » nés à l'existence de ces symptômes. Après son administration, » la brusque disparition de l'inflammation gouteuse est quelquefois » le seul phénomène qui se laisse apercevoir. Aujourd'hui le malade » est perclus, en proie aux plus atroces douleurs; la jointure est » tuméfiée, chaude et rouge; demain, il pourra se trouver tout à » fait bien, en état de marcher. Le colchique est un parégorique » par excellence. »

Relativement à l'emploi du colchique dans les cas où la goutte tend à prendre la forme chronique, M. Waston s'exprime ainsi : « Je » crois que la meilleure méthode à suivre pour chasser le mal de » ses derniers retranchements est de continuer à administrer le col- » chique par petites doses, pendant un certain temps : 3 grammes » de vin colchique, par exemple, répétés deux ou trois fois chaque » jour. » Enfin, M. Waston est d'avis que l'administration judicieuse du colchique dans l'intervalle des accès de goutte peut être suivie des meilleurs résultats. C'est ce dont on pourra se convaincre par la lecture du passage suivant : « Je crois, dit-il, qu'il est possible de » faire disparaître les reliquats que laisse après lui l'accès de goutte, » par l'emploi continu du colchique à doses altérantes, c'est-à-dire » capables de produire l'effet thérapeutique d'une manière graduelle » et insensible. Mais je crois, en outre, qu'en administrant le col- » chique, suivant cette même méthode, dès la première apparition » des symptômes prémonitoires, on parviendrait souvent à prévenir » le développement des accès. »

Voici maintenant des observations qui imposent la prudence et la réserve dans l'emploi du colchique.

(1) GARROD, *loc. cit.*, p. 45.

Sir C. Scudamore, qui a fréquemment employé une préparation à base de colchique, l'eau médicinale, assure que ce remède affaiblit le système nerveux, produit une sorte de prostration et de langueur inconnues jusque-là au malade, et que, sous son influence, on voit souvent la goutte revêtir la forme chronique. Suivant le même auteur, les cas de goutte les plus réfractaires sont précisément ceux qui ont été ainsi traités d'une manière empirique.

Ces remarques relatives à l'eau médicinale n'ont cependant pas empêché Scudamore de faire du colchique un usage pour ainsi dire habituel ; il a même avancé dans plusieurs de ses écrits que c'est là un médicament précieux, et dont on ne peut manquer de reconnaître les avantages lorsqu'on a eu souvent l'occasion de le mettre à l'épreuve.

D'autres auteurs se sont montrés plus explicites relativement aux effets nuisibles du colchique. Petit, par exemple, pense qu'il rend les accès plus fréquents et qu'il augmente leur durée. Dans ses leçons cliniques, Food a exprimé une opinion à peu près semblable. Le colchique, suivant lui, abrège, il est vrai, la durée des accès, mais il a pour effet de diminuer les intervalles qui les séparent. La tolérance s'établit à l'égard de ce médicament, ainsi que cela a lieu pour l'opium, de telle sorte que les doses doivent être progressivement élevées pour que les effets thérapeutiques continuent à se produire.

Quand on arrive à ces doses élevées, sans en suivre attentivement les effets, l'intoxication colchique arrive soudainement, on dit alors qu'on avait affaire à une goutte remontée. La plupart des médecins, partisans fanatiques du colchique, l'étaient moins à la fin de leur vie. J'ai connu des gouteux inventeurs de remèdes à base de colchique que j'accuse d'être plutôt morts de leurs remèdes que de la goutte.

En définitive, le colchique est un modificateur utile et puissant, mais qui, comme toute bonne arme, doit être manié par une main exercée.

Je vais compléter ce que j'ai à dire du colchique par des citations empruntées à l'auteur le plus compétent, à Garrod.

« 1° Dans la goutte aiguë. — Le colchique exerce une action vraiment spécifique sur l'inflammation des jointures ; c'est toujours avec avantage qu'on l'administre en pareil cas. L'amendement de tous les symptômes inflammatoires qui résulte à peu près constamment de son emploi, se produit d'une manière rapide et sans qu'il y ait nécessairement intervention des effets physiologiques.

Si, dans un cas de goutte aiguë, on jugeait utile de provoquer des évacuations, la meilleure méthode serait d'associer au colchique un agent purgatif ; il serait imprudent de se fier aux propriétés cathartiques du colchique. En effet, lorsque l'action de ce médicament est quelque peu énergique, elle détermine des vomissements et une diarrhée intense avec dépression des systèmes circulatoire et nerveux.

Il est utile d'inaugurer le traitement par l'administration d'une dose élevée ; on prescrira, par exemple, de 2 à 4 grammes de vin de colchique, ou plus encore, à prendre en une seule fois, après quoi on devra continuer avec des doses plus faibles : ainsi, 50 ou 60 centigrammes de vin de colchique seront administrés deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures. Il importe de surveiller constamment l'état du pouls et de s'arrêter aussitôt que l'on peut craindre de voir survenir les nausées et les symptômes de dépression.

Lorsque le colchique n'est pas administré d'une manière judicieuse, il peut provoquer non-seulement des nausées, des vomissements et une prostration extrême, mais encore, dans certains cas, une diarrhée d'une nature particulière et des plus rebelles.

Dans les cas où une grande prostration s'est produite sous l'influence du colchique, on voit souvent les symptômes de la goutte, un moment supprimés, reparaitre peu de temps après que le malade s'est remis des effets du médicament.

Dans la goutte aiguë, il convient de continuer l'emploi du colchique à doses modérées et graduellement décroissantes, pendant plusieurs jours après la cessation des symptômes inflammatoires. Toutes les fois que le colchique est administré suivant les règles prescrites, il n'a pas pour effet d'abrèger les intervalles des accès, ni d'imprimer à la maladie un caractère de chronicité.

2° Dans la goutte chronique. — On peut prescrire le colchique avec avantage, lors des exacerbations. Mais, en pareil cas, il importe d'user des plus grands ménagements ; l'indication de soulager est en effet moins pressante, et, de plus, le malade ne se trouve plus en état de supporter une médication débilitante. On ne doit pas oublier d'ailleurs que les personnes qui ont fait usage du colchique pendant longtemps acquièrent à l'égard de ce médicament une tolérance particulière. C'est là une circonstance qu'on ne doit jamais perdre de vue lorsqu'il s'agit de déterminer les doses.

3° Certains faits d'une part, et de l'autre des autorités considérables portent à croire que le colchique, administré dans l'intervalle des accès de goutte et principalement lorsque les symptômes prémonitoires commencent à se manifester, a le pouvoir d'empêcher le développement des paroxysmes.

Il est souvent avantageux, chez les sujets gouteux, d'administrer le colchique à titre de cholagogue. En pareil cas, ce médicament doit être préféré aux préparations mercurielles.

Valeur relative des diverses préparations du colchique. — Que l'action du colchique soit due à la présence d'un alcaloïde, ainsi que l'ont avancé Geiger et Hesse, ou qu'elle doive être rapportée à un corps neutre cristallisable, comme l'a prétendu Oberlin, il n'en est pas moins infiniment probable que le principe actif, quel qu'il soit, réside dans toutes les parties de la plante, de telle sorte qu'en réalité il est indifférent de prescrire la poudre, le vin ou l'extrait des bulbes, la teinture de semences ou de fleurs. Cela étant, toute discussion concernant la valeur relative des diverses pré-

parations de colchique n'a d'importance réelle qu'en pharmacologie ; elle n'intéresse le thérapeute que d'une manière tout à fait secondaire. D'ailleurs, dans la pratique, les médecins qui sont le mieux en position pour étudier les effets du colchique emploient de préférence, l'un les préparations de bulbes, un autre les semences, un troisième les fleurs, et tous se montrent également satisfaits des effets qu'ils obtiennent. Sans doute, il est vrai que certaines préparations de colchique ont plus d'énergie que d'autres à doses égales ; mais la proportion inégale du principe actif que renferment les diverses préparations rend compte du fait, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer la richesse plus ou moins grande des différentes parties de la plante.

J'ai souvent employé une variété amorphe de colchicine provenant d'Allemagne, et j'en ai obtenu des effets satisfaisants et constants. Cette substance était administrée, dissoute dans l'eau ou dans quelque véhicule aromatique ; la dose qui me paraît être la plus convenable varie de 2 à 4 milligrammes. L'absence de cristallisation est une objection à faire valoir contre l'emploi de ce médicament ; aussi verrais-je avec intérêt qu'on pût lui substituer le principe neutre cristallisable découvert par M. Oberlin, et qui, à en juger d'après les réactions chimiques, paraît être contenu dans la colchicine amorphe. Alors nous serions mis à même de prescrire des doses bien définies du médicament, sans avoir à redouter de voir son énergie varier sous l'influence des saisons, du sol ou de toute autre circonstance capable de modifier les propriétés des remèdes végétaux.

Les préparations de colchique que j'emploie d'habitude sont le vin et l'extrait acétique du bulbe. Le vin est avantageusement administré dans une potion, et l'extrait sous forme de pilules.

J'ai la conviction que tous les bons effets que l'on peut raisonnablement attendre de l'emploi du colchique seront obtenus à l'aide de ces deux produits pharmaceutiques.

Néanmoins, il pourra être utile parfois d'avoir recours aux autres préparations, telles que la teinture simple ou la teinture ammoniacale de semences, par exemple. La dernière sera prescrite, surtout dans le cas où l'action du colchique doit être aidée de celle d'un stimulant du système vasculaire.

La plupart des préparations de colchique ont eu leurs défenseurs ; l'extrait acétique, entre autres, a été prôné par sir C. Scudamore, qui l'a introduit dans la pratique. Il considérait cette préparation comme étant de toutes la plus douce, en raison des modifications que subirait le principe actif du colchique en présence de l'acide acétique. Quoi qu'il en soit, on peut regarder comme un fait établi, que tous les effets thérapeutiques du colchique peuvent être obtenus de l'emploi de ses préparations les plus diverses. Il y a lieu de remarquer seulement que celles-ci n'ont pas toutes une égale énergie.

Voici un mode d'administration du colchique qui est communément usité, et qui offre l'avantage de répondre à plusieurs indications ; on prescrit une potion faite avec le vin de colchique, le carbonate et le sulfate de magnésie et une eau aromatique quelconque. A l'aide de cette combinai-

son, on peut entretenir l'activité des sécrétions intestinale et urinaire, et accroître l'alcalinité des liquides organiques, en même temps que les effets spécifiques du colchique se produisent. »

*Colchique dans le rhumatisme.* — Monneret a employé, contre le rhumatisme articulaire aigu, la teinture de bulbes de colchique, mais sans résultats.

Presque tous les malades ont pris 4 à 16 grammes de teinture de bulbes de colchique dans les vingt-quatre heures, les uns en une ou deux fois, les autres en quatre fois. Les doses indiquées par les formulaires ont toujours été, par conséquent, dépassées de beaucoup. Jamais Monneret n'a commencé par moins de 4 grammes ; il a remarqué qu'on pouvait en élever rapidement les doses, mais non continuer longtemps l'usage, lorsqu'on était arrivé à de hautes doses. Quelques malades ont pris la teinture pendant sept, dix et treize jours, mais après une suspension momentanée de deux à trois jours.

Vingt et un malades affectés de rhumatisme articulaire ont été soumis à cette médication. Chez aucun l'administration de la teinture de colchique n'a été suivie de guérison évidente et durable. Chez huit malades, il est vrai, la diminution, et même la disparition complète des douleurs, ont coïncidé avec le traitement ; mais, ou bien le rhumatisme durait depuis plusieurs jours, était à peine fébrile, et se terminait en douze ou quinze jours ; ou bien il était tout à fait chronique, et, « dans l'un et l'autre cas, la révulsion très-forte que la teinture produisait sur l'intestin suffisait, dit M. Monneret, pour faire cesser ou suspendre le mal. Dans aucun cas, ajoute-t-il, je n'ai vu la teinture de colchique amender ou guérir le rhumatisme par quelque-une de ces propriétés spécifiques et cachées que certains auteurs se sont plus à lui reconnaître. Dans les cas assez rares où son action a été salutaire et rapide, il a agi comme un véritable drastique. » Quant aux complications qui pouvaient exister du côté du cœur, elles n'ont été nullement modifiées par la teinture de colchique.

Parmi les effets presque constants de la teinture de colchique, M. Monneret place les nausées et les vomissements, la diarrhée, les coliques et les borborygmes. Quelques malades ont offert ces symptômes réunis à des degrés différents : ce sont, en général, ceux chez lesquels la teinture de colchique a été donnée à hautes doses pendant longtemps et a agi énergiquement. D'autres ont eu d'abondantes évacuations alvines, et à peine quelques nausées et quelques vomissements sans évacuation alvine. »

**FLEURS DE COLCHIQUE.** — On a vanté l'alcoolature de fleurs de colchique dans le rhumatisme. Enregistrons avec réserve, selon les vœux de M. Forget, les résultats suivants :

1° La teinture alcoolique des fleurs de colchique est un bon remède contre le rhumatisme articulaire aigu.

2° Elle est sans action sensiblement favorable contre le rhumatisme articulaire chronique et contre les névralgies aiguës.

3° Ses propriétés physiques, et probablement ses propriétés chimiques, son mode d'administration, ses effets physiologiques et ses